Six mois ferme pour Sami Nacéri

07/11/2008 à 5h39

Naceri : six mois de prison ferme et 7.500 euros d'amende pour avoir renversé une femme policier.

"Il y a du lourd dans son casier" note la présidente en énumérant les peines déjà prononcées: 10 mois ferme en septembre 2007 pour agression d'un styliste, 3 mois en février 2007 pour des violences contre les employés d'une discothèque, 6 mois en décembre 2006 pour avoir injurié des policiers ainsi que 4 condamnations entre 2000 et 2003 pour des faits de violences, d'outrages, de conduite en état d'ivresse et d'excès de vitesse.

"S'ils me remettent en prison (…) ça veut dire qu'on veut pas que je me réinsère", avait-il dit sur Europe 1. (source) (via dédé)

Si vous l'avez raté, revoir le récent sketch de la décennie de S. Naceri.